Image not found or type unknown

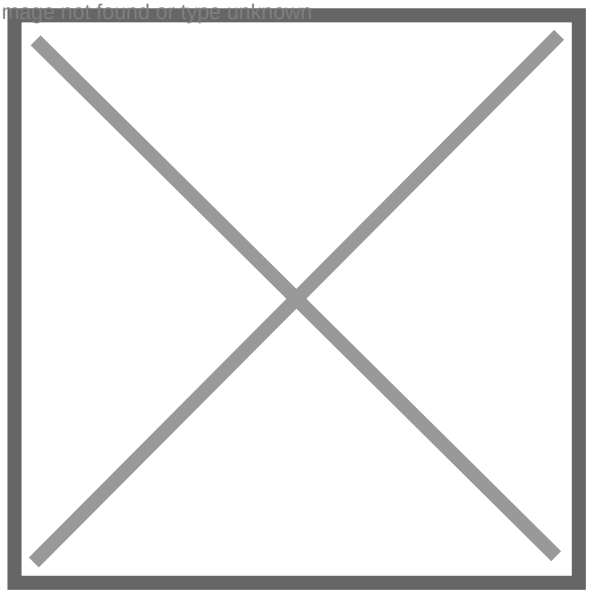

Contrôle à la frontière des étrangers quittant la france

Par **charly003**, le **18/05/2011** à **03:50**

Bonjour,
Ne sachant pas si la question a deja été posée, j'aimerai savoir comment se déroule le controle des étrangers quittant le territoire francais à l'aeroport. Au point de controle à la sortie du terrtoire francais, la police verifie -t-il seulement le tire de voyage (passeport) ou verifie t-il la posstion d'un titre de séjour (alors que l'etranger quitte la france). Ma question vient de la situation d'un grand ami qui a vécu quelques mois en France sans titre de séjour (primé) et qui souhaite rentrer au pays. Merci de me renseigner sur les problèmes eventuel qu'il peut avoir en cas de controle de la possession ou pas du titre de séjour.
MERCI

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés